

TCGS - Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 janvier 2020

Liste des personnes présentes:

Membres du comité: M. Stéphane Werly (président et responsable club-house), M. Valentin Zeberli (vice-président et co-responsable manifestations), Mme Christelle Immer (responsable juniors et secrétaire) et M. Jean-Claude Immer (trésorier)

Conseiller administratif: M. Bertrand Favre et M. Laurent Jimaja

Délégué du Conseil municipal: M. Matthieu Steiner

Membres du TCGS: Mme Susan Aspinall, Mme Maryline Blaser, M. Rashid Boussahia, M. Pasquale de Cesare, Mme Sophie Collardey, M. Georges Comelli, M. Pierre-Yves Comte, Mme Yolande Dailly, Mme Valérie Ducrot, M. Bernard Favre, Mme Gisèle Hofstetter, M. Hervé Humbert-Droz, Mme Amandine Immer, M. Kilian Immer, M. Loan Immer, M. Robert Immer, M. Yannick Junod, Mme Camille Krauer, Mme Izuko Kyoko, M. Stéphane Lambelet, Mme Marijane Lee, Mme Elisabeth Ludviksson, M. Nicolas Mercier, M. Michel Monneron, M. Pierre-André Pauli, M. Slobodan Relic, Mme Stefanie Rienzo, Mme Hedy Roesch, M. Werner Roesch, Mme Céline Romanens, M. Ciprian Teasca, Mme Stéphanie Thuy et M. Samuel Vuichoud

Liste des personnes excusées:

Conseillers administratifs: M. Jean-Marc Comte

Membres du comité: M. Pierre Musy (responsable Interclubs et du site Internet) et M. Christian Studer (co-responsable manifestations)

Membres du TCGS: M. Philippe Aebersold, M. Jaz Azkoul, M. Jean-Marc Boccard, M. Ezio Cramegna, Mme Thaïs Kürer, Mme Anne-Marie Romanens, M. Abel Simeth, M. Yann Simeth, Mme Emily Tombet, M. Stefan Tombet et Mme Cicely Wulf

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2019
2. Rapport du président et responsable club-house
3. Rapport du trésorier
4. Rapport du responsable Interclubs et du site Internet
5. Rapport de la responsable juniors
6. Rapport des co-responsables manifestations
7. Rapport des vérificateurs aux comptes
8. Approbation des rapports présentés et des cotisations 2020
9. Election des membres du comité
10. Election des vérificateurs aux comptes
11. Propositions individuelles
12. Divers

Le président ouvre la séance à 19h10.

Il remercie M. Bertrand Favre (Conseiller administratif), et M. Laurent Jimaja (Conseiller administratif), M. Matthieu Steiner (Délégué du Conseil municipal), M. Hervé Humbert-Droz (ancien président du TCGS), M. Stéphane Lambelet (ancien président du TCGS), ainsi que les membres, pour leur présence.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2019

Le procès-verbal, de même que les statuts modifiés, figurent sur notre site Internet depuis le 4 mars 2019. Les membres approuvent ce procès-verbal.

2. Rapport du président et responsable club-house

M. Stéphane Werly lit son rapport:

Messieurs les Conseillers administratifs, Monsieur le Délégué du Conseil municipal, Chers membres,

Le comité vous accueille avec grand plaisir ce soir pour cette assemblée générale.

Avant de revenir sur le déroulement de l'année 2019 au sein de notre club, je sais gré les membres du comité de leur dévouement pour le TCGS, sachant qu'il n'est pas tout le temps facile pour des bénévoles de s'engager. Parmi les tâches dévolues aux membres du comité figure celle de faire respecter le règlement du TCGS (art. 21). Cela n'est pas toujours évident (membres arrangeant les périodes de réservation de jeu, personnes extérieures venant jouer sans payer, etc.). Sans compter évidemment les nombreux mails, téléphones, courriers, rencontres. Cela est d'autant plus à saluer qu'à l'instar d'autres associations, le comité constate le manque de personnes intéressées à participer aux manifestations organisées ou à rejoindre le comité.

Mes remerciements vont également à la commune, aux autorités comme aux personnes qui interviennent sur le site, particulièrement M. Andrea Rossi, concierge, sur lequel le club peut toujours compter.

En revanche, force est de constater que le comité entretient des rapports difficiles avec la nouvelle responsable des bâtiments, laquelle ne répond que rarement aux mails, quand elle ne renvoie pas directement à son assistante.

Depuis le 1^{er} avril 2018, Galileo Paola avait mis sa patente l'autorisant à gérer le restaurant. Un contrat de gérance libre liait le TCGS à Paola et Martin SNC (Galileo Paola et Nathalie Martin). En date du 1^{er} novembre 2019, la gérance est désormais uniquement assurée par Nathalie Martin. Son frère Marwin a déposé sa patente en attente de l'obtention de la sienne, en principe en avril 2020. En 2020, le club-house ouvrira du vendredi 10 avril au samedi 10 octobre.

Le 16 janvier 2019, j'ai assisté à la soirée annuelle des associations communales. Cette dernière permet de rencontrer nos autorités. Il s'agit aussi d'organiser la location de tentes ou de salles. C'est par ce biais que notre club avait pu obtenir la tente mise sur le terrain 2 lors de la fête des 40 ans.

Le 4 mars 2019, j'ai représenté le TCGS à l'assemblée générale de l'ARGT (Association régionale Genève Tennis), organisée au TC Lancy. C'est l'occasion de rencontrer d'autres dirigeants de clubs et d'échanger sur des questions qui nous concernent tous (recyclage des balles, baisse de nombre de membres, réservation des cours, etc.).

A la suite de cette réunion, notre club s'est inscrit au programme de valorisation des balles de tennis usagées. Une poubelle à balles a été installée à l'entrée de notre club, avec l'aide de M. Rossi. Chaque sac peut contenir 360 balles. Une fois trois sacs remplis, l'entreprise Serbeco passe les prendre. Il faut savoir qu'un kilo de balles transformées en combustibles de substitution équivaut à 2 kilos d'émissions de CO2 en moins. J'invite donc tous les joueurs à jeter leurs balles usagées avec les tubes dans la poubelle prévue à cet effet.

Le 11 juin 2019, le vice-président et moi-même avons été reçus par M. Laurent Jimaja, Conseiller administratif en charge des sports, M. Yves Duchosal, responsable des finances, Mme Ida Ianetti, responsable des bâtiments et Mme Annicka Joye, cheffe du service accueil, culture et sport, afin de discuter d'une nouvelle convention nous liant à la ville. Le texte a été signé le 2 juillet 2019. Il est à disposition des membres qui le désirent.

Le règlement a subi une légère retouche: son art. 2 mentionne désormais la bulle (et non plus le ballon), afin d'uniformiser les textes.

M. Pierre Musy a assisté, le 14 août 2019 à la réunion annuelle du Centre sportif du Blanché regroupant le TCGS, le Football club Grand-Saconnex (FCGS), l'Amicale de pétanque et les Foulées athlétiques saconnésiennes (FAS). Pour rappel, le FCGS, très à l'étroit dans les vestiaires actuels, avait émis le souhait que sa première équipe occupe deux fois par semaine les vestiaires du TCGS et des FAS. La réunion a également permis de rappeler la nécessité que les terrains de tennis soient ouverts dès 7h, comme le stipulent la Convention qui lie notre club à la commune et notre règlement. Je précise que chaque année, à l'instar des autres associations du Blanché, le comité fournit à la mairie la liste des clés en sa possession (membres du comité, moniteurs et capitaines Interclubs), en vertu de la convention liant le club à la commune.

Je rappelle qu'une autorisation de construire deux terrains de tennis avait été déposée par la commune. Sans suite à ce stade, le Conseil municipal n'ayant pas voté de crédit pour la réalisation. Quelques membres m'ont interpellé pour savoir si des terrains de padel pourraient voir le jour. Je me permets donc d'interpeller M. Laurent Jimaja, Conseiller administratif à ce propos.

Nouvelles de l'avenir du Club international. Pour rappel, des discussions menées durant 2 ans avec le siège de l'ONU à New-York ont permis au CIT d'avoir une prolongation de bail au 31 décembre 2020. Le 13 janvier 2020, Mme Danièle Binay, vice-présidente, m'a informé du fait que le comité du CIT allait très prochainement rencontrer le chef de l'administration de l'ONU pour continuer les discussions. Ce dernier aurait indiqué son souhait de voir le club continuer son activité.

Le 11 novembre 2019, le Conseil municipal a voté sur l'ouverture d'un crédit de CHF 180'000.- destiné à la réfection des vestiaires du football et du tennis.

Enfin, je reviens sur une question de M. André Thévenoz posée lors de la dernière assemblée générale. J'avais précisé que la bulle n'est pas réservée aux seuls membres. Ceux-ci sont toutefois prioritaires lors de la réservation. Le comité a décidé que, dorénavant, les non-membres pourront uniquement réserver les heures non louées de 17h à 21h par les membres au 31 août.

Je vous remercie de votre attention.

3. Rapport du trésorier

M. Jean-Claude Immer lit son rapport:

Monsieur le Président, Chers membres,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport du trésorier pour la saison 2019. Comme vous pouvez le constater, le format du rapport présenté est identique à l'année dernière. Dans ce rapport, je vais vous expliquer les principales différences par rapport à la saison 2018.

La rubrique « secrétariat / comptable » reste semblable à l'année précédente. Elle se compose de 2'000.- d'honoraires du trésorier et de 3'175.- pour les frais de secrétariat.

Le montant de l'amortissement est exactement le même que l'année précédente, car le montant des équipements capitalisés est resté le même.

Le poste de matériel du bureau a augmenté de 1700.-, ce qui est dû à l'achat d'un ordinateur pour le bureau et de cartes magnétiques.

La rubrique « frais de port / téléphone » concerne divers envois de courrier que le club fait tout au long de l'année, ainsi que notre abonnement internet et les frais liés à notre numéro de téléphone. Ces derniers ont diminué par rapport à l'année dernière, car en 2018, le club a dû refaire des câblages pour le raccordement internet et TV.

Le poste de cotisations est identique à 2018. Il s'agit du montant des cotisations que l'on paie à Swiss Tennis.

Le montant des salaires perçus par notre professeure et nos moniteurs sont légèrement supérieurs à l'exercice précédent, ce qui est principalement dû au changement de certains moniteurs. De ce fait, le total des charges sociales incluant l'AVS, l'AI, l'assurance-accidents ainsi que la LPP ont aussi légèrement augmenté.

En ce qui concerne les interclubs, les coûts sont restés identiques à l'année précédente. Dans ce poste, il s'agit des coûts relatifs aux repas de chaque équipe que le club subventionne après chaque rencontre, l'achat de balles pour les matches, les boissons qui sont proposées aux joueurs lors de chaque match, ainsi que les sandwiches que Nathalie et son équipe proposent aux joueurs entre les matchs de simple et de double.

La rubrique « manifestations » concerne le tournoi d'ouverture, le tournoi de clôture et la soirée d'été. Cette rubrique a augmenté par rapport à l'année dernière, car en 2018 nous n'avons pas eu de soirée d'été (en raison des 40 ans du club).

Pour la rubrique « club-house », il s'agit de tous les frais relatifs au club-house, c'est-à-dire principalement notre subvention à notre gérant. Dans ce poste, il y a aussi divers frais comme les assurances et du matériel acheté pour assurer le bon fonctionnement du restaurant. Le total des frais que je viens de détailler, en incluant le club-house, a augmenté de plus de 9'000.-

En ce qui concerne les produits d'exploitation, c'est la première année que les produits relatifs au cours juniors sont inclus dedans. En effet, le TCGS a eu plusieurs réunions avec la mairie pour modifier la convention que nous lie ensemble. Et il a été décidé de ne plus mettre un pourcentage de rétrocession obligatoire, mais de restituer la totalité du bénéfice de l'année. Le total des recettes a diminué d'un peu plus de 9'000.- par rapport à l'année dernière. En effet, le club a perdu une trentaine de membres par rapport à la saison dernière, qui a fait diminuer les recettes de 3'000.-. Les locations de la halle gonflable ont diminué de 3'500.-, ce qui représente environ 10 heures de moins de location que l'hiver dernier. C'est uniquement des heures pendant la journée qui n'ont pas été louées.

Les cours juniors ont rapporté un peu plus de 96'000.- ce qui représente une diminution de 2'500.-.

L'excédent de nos recettes pour l'année 2019 se monte à 38'330.37. Il s'agit du montant total des produit d'exploitation de 185'388.10, moins les frais de l'année qui se montent à 147'057.73.

Ci-après le détail des comptes de Bilan

Pour les Actifs: la principale modification au niveau des Actifs est la diminution des Actifs transitoires de 3'500.-. En 2018 le TCGS a payé certaines factures relatives à 2019 que l'on a comptabilisées en actifs transitoires. Ce qui n'a pas été le cas cette année.

Pour les Passifs: Pour ceux qui ont vu le décompte de 2018, vous allez constater que les termes ont légèrement été modifiés. En effet, après avoir eu des discussions avec le responsable de la finance de la mairie du Grand-Saconnex, nous avons convenu de différencier les provisions à plus long terme et les réserves. Dans les provisions à long terme, on trouve le compte du tournoi, qui a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière, ce qui est dû à notre tournoi open du TCGS du mois d'août. Le montant du dépôt des cartes

magnétiques a diminué ,vu que le nombre de membres a aussi chuté. En ce qui concerne les réserves, elles sont identiques pour les juniors, manifestations et club-house. Le TCGS a relâché toutes les réserves autres, soit 4'100.-, car on avait encore une réserve concernant l'assurance-accidents de 3'000.- et une réserve concernant des frais d'avocats.

La rétrocession provisoire, qui correspond à l'exercice 2019, soit 38'330.37.-, sera rétrocédée en 2020, ainsi que 88'113.-, somme qui correspond à l'encaissement que le club a déjà fait en 2019 mais relatif à 2020 (bulles et juniors).

Le capital du club se monte donc à 102'915.30.

Je vous remercie de votre attention.

4. Rapport du responsable Interclubs et du site Internet

M. Stéphane Werly a rédigé le rapport suivant, en l'absence de M. Pierre Musy:

Chers membres,

Cette année, le club a présenté 6 équipes Interclubs. La première ligue femmes est montée en LNC. Deux équipes étaient présentes en deuxième ligue hommes actifs. La première est montée en première ligue, la seconde s'est maintenue. Nous avons aussi deux équipes hommes 35+: la 1L a joué le dernier tour des promotions, la 2L est montée. L'équipe hommes des 45+ 1L a elle aussi joué les promotions.

En 2020, notre club alignera les équipes suivantes: Dames actives LNC (capitaine Cristelle Immer), 1L (capitaine Samuel Vuichoud), 2L (capitaine Yannick Junod), 35+ 1L (capitaine Stéphane Lambelet) et deux équipes 45+ 1L (capitaines Pierre-André Pauli et Stéphane Werly).

Sitôt les dates connues, elles seront affichées au club. Un terrain sera toujours libre pour les membres.

Je voudrais, en mon nom et au nom du comité, remercier tous les capitaines pour leur engagement et leur motivation pour cet événement qui amène toujours une bonne ambiance au club. De nombreux échos particulièrement positifs des clubs visiteurs nous sont parvenus. Pour rappel, notre club offre, outre le repas et les boissons, des sandwichs entre les simples et les doubles.

Je vous remercie de votre attention.

5. Rapport de la responsable juniors

M. Christelle Immer lit son rapport:

Chers membres,

Nous avons eu une nette diminution de participation des 4 à 8 ans au cours mini-tennis, pour les cours programmées le mercredi matin et jeudi en fin d'après-midi. Par contre, nous subissons une très forte demande pour les enfants de 9-10 ans, débutants, moyens ou même

avancés pour les cours du mercredi après-midi et samedi matin. Actuellement, ces groupes sont complets.

Sophie a organisé et géré quatre tournois juniors. Il y a eu environ 60 participants par tournoi, mais les tableaux filles ont dû être annulés.

Pour les stages d'été la participation est stable. La difficulté est de gérer les différences de niveau dans les groupes quand il y a peu d'effectif. L'été prochain, les semaines restent les mêmes: les deux premières semaines de juillet et les deux dernières semaines d'août des vacances scolaires genevoises.

En ce qui concerne les interclubs juniors, ce sont 4 équipes qui ont représenté les couleurs du club avec fierté. Une équipe U12 ligue A, 2 équipes U15 (une Ligue A une ligue B) et une équipe U18 Ligue A composée d'Alexandar polic, Gaspard Walter, Nicolas Gajic, Victor Petrov et Maxime Ruffieux, qui ont perdu lors du dernier tour avant la qualification pour les championnats suisses à Winterthour contre Morges. Nous les félicitons encore une fois pour cette excellente performance. Notre groupe compétitions représente bien le club du TCGS dans les épreuves par équipes, mais aussi en individuel. Je tenais tout particulièrement à féliciter Amandine Immer pour ses excellents résultats obtenus durant l'année 2019: Championne genevoise été des U16 simple et double, et encore une fois finaliste des Championnats genevois d'été actifs R1-R3.

Tous ces bons résultats sont le fruit d'un travail acharné des enfants, mais aussi de Sophie Collardey, qui sait les corriger et motiver avec tout son cœur. Je tiens par la même occasion à remercier: Sophie, Amandine, Maxime, Nicolas, Noémie et Samuel pour leur engagement au sein du mouvement juniors.

Merci pour votre attention.

6. Rapport des co-responsables manifestations

M. Valentin Zeberli lit le rapport:

Chers membres,

La journée d'ouverture a eu lieu le 28 avril 2019. Avec un apéritif offert à midi, elle a permis à quelques motivés de tester des raquettes de chez SB Sport et de manger au restaurant. Le comité réfléchit toujours à de nouvelles idées afin d'attirer plus de membres lors de ce premier événement de la saison. Le comité est bien entendu à l'écoute de propositions de formules de votre part.

Notre tournoi Open du mois d'août qui s'est appelé cette année la Stan Wawrinka Yonex Cup a réuni sur 9 jours (16 au 24) plus de 120 joueuses et joueurs dans des tableaux progressifs. C'est toujours une assez grosse organisation et je remercie les personnes qui nous aident pour des permanences en soirées ou les week-ends. Et en particulier notre professeure Sophie pour sa grande implication.

La soirée d'été du 24 août 2019 après les finales du tournoi Open, avec buffet thaï, n'a rencontré que très peu de succès, contrairement aux dernières années. Notre désormais classique loto a même été annulé. La date, en fin d'été, fût peut-être un facteur déterminant.

Le tournoi de clôture s'est déroulé du 28 septembre au 5 octobre et a réuni une trentaine de joueurs. Quant à la soirée de clôture du 5 octobre 2019, elle s'est déroulée à la suite des finales de ce tournoi et aura vu la participation d'une trentaine de membres.

Le tournoi amical de double expérimenté en 2018 a eu moins de succès cette année. Il s'est toutefois déroulé dans la bonne humeur le 12 octobre avec 4 équipes, avec un petit déjeuner offert et un repas de midi au club-house.

Enfin, je souhaite souligner les performances significatives mais non-exhaustives de certains membres du club. Thaïs Kürer qui a gagné les championnats genevois R1-R3 en battant en finale une autre de nos membres, Amandine Immer. Thaïs Kürer a également gagné 3 autres tournois, dont 2 avec des finales contre des autres joueuses du club (Stefanie Rienzo et Noémi Vuichoud). Kourosch Canellini a gagné le tournoi de Vernier R5-R9 et le président ci-présent a gagné 6 tournois +45 ans !

Pour finir, je reste toujours à l'écoute de nouvelles propositions, suggestions ou envies concernant l'animation de notre cher club et vous remercie grandement pour votre motivation et votre participation à ces différents événements.

Merci pour votre attention.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes

M. Hervé Humbert-Droz lit le rapport des vérificateurs aux comptes:

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié lors de la dernière assemblée générale, nous, soussignés, avons procédé le 28 janvier 2020 au contrôle des comptes du TCGS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Nous avons contrôlé l'exactitude des postes au bilan et effectué de nombreux sondages dans les comptes de recettes et dépenses. Nous avons constaté que le bilan et les comptes de pertes et profits concordent avec la comptabilité et que celle-ci est rigoureusement et régulièrement tenue.

L'exercice 2019 s'est soldé par un excédent de recettes de CHF 38'330.37 qui sera intégralement rétrocédé à la commune, conformément aux dispositions en vigueur.

La fortune du club se monte au 31 décembre 2019 à CHF 102'915.30.

Nous félicitons et remercions M. Jean-Claude Immer pour l'excellent travail accompli et la parfaite tenue de sa comptabilité.

Nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous ont été présentés et d'en donner décharge au comité.

Grand-Saconnex, le 28 janvier 2020

Hervé Humbert-Droz et Céline Romanens

8. Approbation des rapports présentés et des cotisations 2020

Le président précise que les cotisations restent inchangées.

L'assemblée approuve à l'unanimité les rapports présentés et des cotisations 2020.

9. Election du comité

Pour rappel, le 26 janvier 2018, l'assemblée générale a élu:

- M. Stéphane Werly, président et responsable club-house, pour 3 ans
- M. Jean-Claude Immer, trésorier, pour 3 ans
- Mme Christelle Immer, responsable juniors, pour 3 ans
- M. Valentin Zeberli, co-responsable manifestations et vice-président, pour 2 ans
- M. Christian Studer, co-responsable manifestations, pour 2 ans
- M. Pierre Musy, responsable du site Internet et responsable Interclubs, pour 1 an. Il a été réélu pour 3 ans à l'assemblée générale du 25 janvier 2019.

M. Valentin Zeberli et M. Christian Studer souhaitent se représenter pour un nouveau mandat de 3 ans. L'Assemblée générale les élit pour un mandat de 3 ans.

M. Rashid Boussahia a déposé sa candidature pour rejoindre le comité. L'Assemblée générale l'élit pour un mandat de 3 ans.

Mme Camille Krauer présente également sa candidature. L'Assemblée générale l'élit pour un mandat de 3 ans.

10. Election des vérificateurs aux comptes

M. Georges Comelli est élu comme suppléant.

11. Propositions individuelles

Le président expose que le comité n'a reçu aucune proposition individuelle.

12. Divers

M. Stéphane Werly lit le courriel de M. Joseph Doswald, responsable seniors, reçu le 26 novembre 2019:

Cher Stéphane, chers membres du comité,

Malheureusement, je ne peux pas participer à l'assemblée générale.

En tant que responsable des seniors, j'aimerais vous informer que le nombre des seniors dépasse toujours la trentaine, dont une bonne vingtaine en composition différente joue régulièrement soit les lundis matins soit les jeudis matins.

Comme les années antérieures, un groupe de seniors (dames et hommes) du TCGS jouait sous les ordres de notre capitaine Pasquale De Cesare les doubles Interseniors et appréciait l'apéro offert par le TCGS lorsque les doubles se jouaient chez nous le 20 juin 2019. Malheureusement, il pleuvait ce jour, mais les nôtres pouvaient néanmoins jouer des doubles amicaux contre le TC Cologny. Le jeudi 28 juin 2019, les nôtres faisaient match nul contre Vernier.

Le mardi 30 juillet 2019 avait lieu sur 4 courts du TCGS le traditionnel Club Tour d'été dans le cadre de l'ARGT pour des doubles amicaux entre des seniors du TCGS et d'autres clubs genevois que j'organisais. 24 joueurs et joueuses ont joué sur nos 4 courts dès 9h jusqu'à midi. Tous ont très apprécié l'apéro offert par le TCGS et ont ensuite mangé avec gusto ce qu'offrait le buffet thaï de Nathalie.

J'ai exercé la fonction de responsable des seniors pendant 7 ans et c'était il y a 7 ans lors de l'assemblée annuelle de notre club que j'avais proposé au comité de l'époque la création du groupe de seniors. J'aimerais remercier le club pour tout le soutien qu'il a donné aux seniors.

J'ai trouvé un successeur et il s'appelle Bernard Allemand. Je lui souhaite beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

Avec mes meilleures salutations.
Joseph

Mme Hedy Roesch évoque le nettoyage de la bulle, mal agendé par la commune. Le Président indique qu'effectivement, le comité n'était pas au courant de cette initiative. Il a toutefois reçu un téléphone de l'entreprise mandatée et s'est arrangé pour que le travail soit continué pendant des heures libres.

M. Pasquale De Cesare aimerait pouvoir agender des rendez-vous avec les seniors. Il prendra contact avec le Président à cette fin.

M. Laurent Jimaja remercie le comité pour le travail effectué. Il est en effet toujours difficile d'animer des associations et de trouver des personnes disposées à donner de leur temps. Il salue le travail fait pour le toilettage de la convention liant la commune au TCGS. Il indique que le projet de deux terrains supplémentaires, à l'arrêt depuis quelques années, va être remis au jour, suite à la votation concernant le Pré-du-Stand. Il va voir avec le Conseil municipal si un crédit peut être adopté. Enfin, il va remonter les problèmes avec la responsable des bâtiments.

Le Président clôture la séance à 20h15, remercie les personnes présentes, et les invite à boire le verre de l'amitié et à manger la traditionnelle fondue.

Le Grand-Sacconnex, le 1^{er} mars 2020